

Rapport d'activités 2018-2019 de la Commission Nature et Environnement

Gérard Moreau

Nos dernières observations

Le secteur de l'Hommee est très sensible et nécessite une surveillance constante : les ganivelles sont régulièrement endommagées mais remises en place rapidement.

Fort heureusement, la plage se recharge naturellement parfois très vite. Les pieux hydrauliques jouent bien leur rôle vers le secteur en direction des Eloux, mais beaucoup moins en se dirigeant vers le mur des Sénégalais (photo 1). Pour le moment le déchaussement partiel n'est pas vraiment problématique.



Photo 1 - cliché Gérard Moreau



Photo 2 - cliché Gérard Moreau

Aux Eloux, les 6 épis construits en 2014/2015 jouent le rôle positif pour lequel ils ont été mis en place à savoir capter le sable qui provient de la dérive littorale nord/sud. Ce sable remonte bien au nord des ouvrages mais a du mal à rester au sud de ceux-ci (photo 2). La période d'observation est prévue jusqu'en 2020. Actuellement seule la moitié du projet d'origine est réalisée et il est néanmoins nécessaire d'effectuer la deuxième partie le plus

rapidement possible. Il subsiste un espace qui a été dégradé il y a deux ans ; une tentative de protection par la méthode douce avec mise en place de fils métalliques empêchant le cheminement piéton permet l'implantation des espèces végétales maritimes. Cependant, l'érosion se poursuit en direction de la pointe de la Loire puis vers les plages de la Cantine.

Après l'espace situé en face de Punta-Lara qui a été fortement attaqué dans les années passées, les désordres apparaissent maintenant au niveau des blockhaus de la Cantine et en direction du secteur de la Cour à la Guérinière. Les forts coefficients du mois de mars ont érodé la dune en laissant apparaître des mini falaises (photo 3) ainsi que l'ancien perré qui est en principe toujours recouvert par le sable. Cette situation a nécessité le rechargement de cet endroit avec apport de sable en provenance du sud de la plage des boucholeurs à Barbâtre et du nord du port de Morin à L'Épine. Une noria de camions a permis d'apporter 2 500 m³ au mois d'avril avant le fort coefficient de marée. Malheureusement les vagues générées par les marées suivantes ont pratiquement enlevé la totalité de cet apport. Mais, que se serait-il passé sans cette opération préalable ?



Photo 3 - cliché Nicole Pereira

L'espace rocheux situé entre la plage des Sableaux et celle de Saint-Pierre est surveillé par notre association depuis plusieurs années et nous sommes maintes fois intervenus pour signaler un danger. Les risques de chute de rochers restent très présents. Un balisage efficace de l'espace en bas sur la plage est absolument nécessaire puisque les vacanciers cheminent à cet endroit le

long du muret, ils s'installent entre et sur les rochers. Nous avons reçu le 7 janvier 2019 un courrier du Président de la Communauté de Communes nous informant que le problème était posé auprès des services de l'ONF qui sont gestionnaires de la parcelle concernée dans le bois. A ce jour rien n'a été fait et les vacanciers continuent de prendre place au droit de ces rochers sans pouvoir se douter de la dangerosité.



Photo 4 - cliché Gérard Moreau

La jetée Jacobsen a fait l'objet d'entretien et de nettoyage lors du printemps 2019. Ces travaux se sont révélés nécessaires mais ne sont pas suffisants car les buissons continuent de proliférer du côté marais. Les espèces les plus envahissantes sont les figuiers dénombrés au nombre de 6. Nous rappelons que le cœur de l'ouvrage est constitué de sable entouré d'un manchon étroit d'argile. Les travaux doivent être menés en enlevant les racines, faute de quoi la fragilité de la digue restera réelle en permettant les infiltrations d'eau. De même, dès l'entrée du site après le quai Cassard, une fissure apparaît (photo 4) qui s'agrandit d'année en année. Une réparation nous paraît nécessaire.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) la réfection des digues du Gois et des Mattes à Barbâtre a été menée. Ces travaux viennent de se terminer. L'ensemble des ouvrages a permis de remonter le niveau des ouvrages à 5 m NGF (rappelons que le niveau maximum atteint lors de la tempête Xynthia était de 4,2 m NGF).

En ce qui concerne la digue du Gois, le chantier a consisté en l'élargissement de la base permettant l'aménagement d'un chemin piéton en haut de digue (photo 5) associé à la création d'un mur bétonné et ferrailé. Ce mur a été habillé de moellons afin de redonner un as-

pect aussi proche que possible de celui de la digue existante. Un batardeau a été prévu pour mise en place uniquement en cas de risque de submersion. Les arbres enlevés pour les besoins des travaux ont été remplacés par de nouveaux implantés en bas de digue.



Photo 5 - cliché Paul Bernier

Pour la digue des Mattes située plus au sud, le travail a consisté en un reprofilage avec mise en place de roches sur la digue existante. Le sommet a été recouvert de la terre enlevée préalablement. Un drainage en bas de digue permettra l'écoulement des eaux d'infiltration.



Photo 6 - cliché Gérard Moreau

Les travaux du pont sont en cours depuis plusieurs mois et ont été stoppés pour la période estivale. Ils consistent en une mise à nu des parties fragilisées par la corrosion (photo 6). Après

traitement, un nouvel enduit est mis en place afin d'assurer une étanchéité et une protection pour le futur. Ces travaux d'entretien vont durer plusieurs années.

Qualité de l'eau

Chacun a pu constater à la fin du mois d'août 2018 une couleur verte tout à fait anormale dans l'étier du Moulin (photo 7).



Les services de la SAUR et la Communauté de Communes, contactés à cette époque, nous ont rassurés en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une pollution chimique, mais d'un phénomène d'eutrophisation lié aux pluies importantes du printemps 2018 combinées avec les fortes chaleurs de l'été qui a suivi. C'est en réalité la stagnation de l'eau qui entraîne le non-renouvellement de l'oxygène dissous. Il en résulte une perte de vie aérobie et une transformation de l'environnement. Cette année, le phénomène n'a, fort heureusement, pas été constaté, en tout cas pour le moment.

Boisements

Un comité consultatif pour la mise en valeur des boisements fonctionne depuis 2017.

Nous participons aux réunions à l'initiative du service urbanisme de la Mairie de Noirmoutier. Cela concerne le bois de la Chaise et le bois de la Clère. Les dossiers qui sont susceptibles de poser un problème au regard de la réglementation et de l'implantation des constructions au sein des espaces boisés protégés sont étudiés. Des visites sur site sont effectuées chaque fois que cela est nécessaire. L'avis des participants est recueilli par les services de l'urbanisme avant décision définitive de leur part.

Les chênes verts sont de plus en plus attaqués par l'insecte « la mineuse » qui se loge dans les feuilles et les fait tomber. L'ONF contacté n'est pas inquiet, les nouvelles feuilles repoussent facilement.

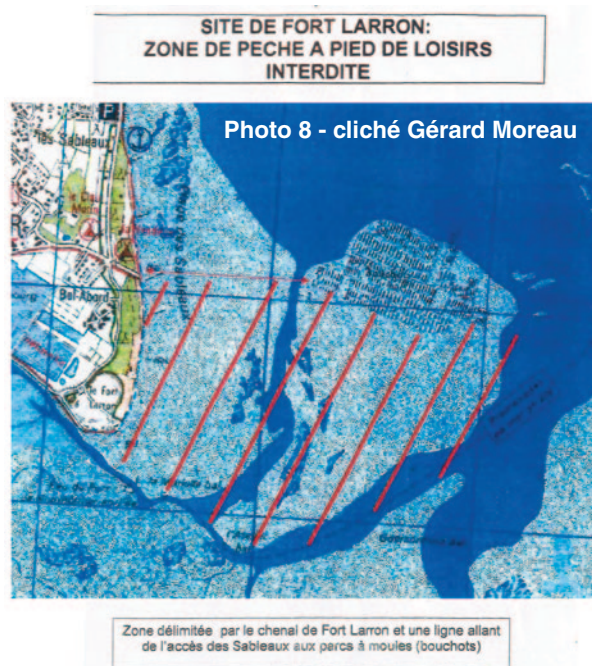
Restrictions concernant la pêche à pied de loisirs

Les affichages (photo 8) en Mairie et sur site, indiquent que la pêche à pied pose problème depuis le début de l'année presque exclusivement sur le secteur de Fort Larron. Il s'agit de la présence de bactéries, type *Escherichia coli*.

Nous sommes très inquiets face à ce phénomène qui, cette année, a débuté très tôt dès la fin de l'hiver.

Quelles sont les véritables raisons de contamination ? Quelles incidences sur les produits commercialisés par les professionnels ? Comment mettre fin à cet état de fait ?

Autant de questions auxquelles la municipalité devra répondre.



Extraction des granulats

A ce jour, seuls les sites de Cairnstrath A et SN2 sont exploités depuis la fermeture du site du Pilier.

Le site d'Astrolabe reste en attente d'autorisation de mise en exploitation et le permis de recherche « PER Nord Gascogne » n'est pas accordé (Photo 9 Document Stratégique de Façade).

Notre action en vue de bloquer ces extractions, menée en collaboration avec l'Association « Le Peuple des Dunes du Pays de la Loire » n'est sans doute pas pour rien dans la réduction des volumes autorisés.

Néanmoins, le procès intenté contre les extracteurs a été perdu ; l'association « PDPL » devra verser aux exploitants autorisés la somme de 1 500 €.

Site	Cairstrath A	Cairnstrath SN2	Astrolabe	PER Nord Gascogne
Périmètre	Réduit de 7 à 3,6 km2	Réduit de 14 à 5,6 km2	En instruction	432 km2 en étude
Volume	Réduit de 1,4 à 0,9 millions de m3 par an	Réduit de 2,3 à 1,4 millions de m3 par an		
Durée d'exploitation	Réduite de 30 à 20 ans	Réduite de 30 à 20 ans		
Fin d'exploitation	2037	2037		
Couverture des besoins	Jusqu'à 2031	Jusqu'à 2031		

Photo 9

Clim'Actions - Projet porté par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a lancé une série de séances de travail en invitant les Noirmoutrins à y participer afin d'échanger et recueillir des suggestions de tous sur l'évolution de notre climat insulaire. Une restitution des résultats a été donnée au moment des vacances de la Toussaint 2019.

Notre association s'est montrée particulièrement active en participant à plusieurs réunions de travail concernant les sujets tels que : l'eau, les espaces naturels, la biodiversité, les transports insulaires, le tourisme, les constructions, l'énergie.



Photo 10 - cliché CC Ile de Noirmoutier

Parallèlement, et en collaboration avec le responsable des travaux de défense contre la mer à la Communauté de Communes et le représentant de l'ONF, notre association est également intervenue (photo 10) devant un groupe d'environ 30 personnes afin d'apporter des informations autour des

marais, de leur formation et de l'approvisionnement en eau de mer sur le secteur des Perles à l'Epine. Cette visite sur le terrain a suscité de nombreuses questions et montré l'intérêt d'organiser de telles actions. (photo 11)

Préservons notre île !

Est-il besoin de redire que nous avons la chance de vivre sur un territoire attractif et très prisé des résidents et des visiteurs.

Notre Commission Nature et Environnement au sein des Amis de l'île de Noirmoutier œuvre en permanence et est toujours en alerte afin de préserver notre qualité de vie.

Pour mener à bien ses objectifs, notre commission a toujours besoin de bénévoles.

Ce sujet vous passionne ?
Rejoignez-nous !



Photo 11 - cliché Gérard Moreau